La [contre] réforme de l'Etat, pour casser les services publics

Les mots réforme et modernisation sont des armes dans la bataille d'opinion que mène le gouvernement. Ils sont devenus magiques, sans qu'il soit besoin de préciser leur contenu, et s'opposer à une réforme – forcément moderne – vous classe ipso facto dans le camp des irréductibles ringards. Or pour nous, ce qui est à l'œuvre aujourd'hui est bien une contre-réforme.

La RGPP

La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) n'a pas pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'Etat et des services publics. Sa seule finalité est de restreindre le périmètre d'intervention de l'Etat, au nom de l'idéologie ultralibérale dont le président et ses ministres s'affirment des adeptes décomplexés.
Le marché concurrentiel « libre et non faussé » serait censé répondre à tous les besoins de la société, ou plus exactement des individus qui la composent. Au nom de la primauté de l'individu, cette idéologie s'attaque à tout ce qui constitue des garanties solidaires ou des repères collectifs qu'il faut absolument réduire, voire abolir. Présentant la RGPP en 2007, le premier ministre annonçait : « La réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat sur son territoire ».
Le pilotage de la RGPP par le ministre du « Budget, des comptes publics et de la fonction publique » indique que ce gouvernement ne considère la fonction publique que comme un coût pour la société, qu'il faudrait réduire à tout prix. Cette approche strictement comptable feint d'ignorer que la fonction publique assure un ensemble de missions dans l'intérêt général de la collectivité. Celles-ci ont effectivement un coût financier. Mais leur suppression représenterait un coût social et humain, que les comptables ultralibéraux qui nous gouvernent ne peuvent ni ne veulent évaluer.

La RéATE

La RGPP étant destinée à réduire les services publics et la fonction publique, elle implique pour ses promoteurs une modification profonde de l'implantation des services publics sur le territoire national.
Cela s'est traduit par un dégraissage massif des administrations centrales, qui ont perdu plusieurs milliers d'emplois ces cinq dernières années. Cela se poursuit aux plans régional et départemental avec la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (RéATE), qui détricote l'organisation des services déconcentrés de l'Etat.
Depuis 2007, tous les services régionaux des différents ministères sont regroupés en huit pôles sous l'autorité directe du préfet de région. Et depuis janvier 2009, les directions départementales des services de l'Etat sont fusionnées en deux ou trois Directions Départementales Interministérielles (DDI), selon que le département compte moins ou plus de 400 000 habitants. Il s'agit de regrouper sous l'autorité de deux ou trois super directeurs, eux-mêmes sous la coupe directe du préfet, des services et des agents relevant de plusieurs ministères, services évidemment préalablement « dégraissés ».

Pour l'instant, les services fiscaux, la trésorerie et l'inspection académique échappent à cette fusion au sein des DDI, mais pas aux suppressions d'emplois et à leurs conséquences en terme de structure.
Pour l'Education nationale, les mutualisations de service entre IA et rectorat à l'œuvre depuis trois ans atteignent leur limite. Pour pouvoir continuer à supprimer des emplois, le ministre envisage désormais la disparition des IA situées au chef-lieu de chaque académie, par fusion pure et simple avec le rectorat.
Comme le fait remarquer l'Inspection générale de l'éducation nationale dans son rapport 2010, « cet ensemble d'opérations de mutualisation ne dessine rien qui ait véritablement du sens concernant le rôle des services départementaux ». Obsédé qu'il est par la volonté de supprimer à tout prix des emplois, donner du sens à ce qu'il fait est-il vraiment un souci du ministre ?

L'insolvabilité organisée de l'Etat

Le gouvernement nous répète à l'envi que l'Etat n'aurait plus les moyens financiers d'assurer les services publics. Or c'est lui qui organise méticuleusement la fonte des ressources par sa politique budgétaire et fiscale. Les richesses produites ne diminuent pas, c'est leur répartition et leur utilisation qui est en cause. La France ne s'appauvrit pas, ce sont les réductions d'impôt et les exonérations fiscales qui privent l'Etat d'une partie de ses ressources.

Il s'agit bien de choix politiques et non d'une fatalité.